

Agriculture Biologique et Écologique au Bénin: Les prouesses de Ecological Organic Agriculture Initiative à l'honneur

Dans la quête résolue du Bénin pour instaurer une agriculture respectueuse de l'environnement, Ecological Organic Agriculture Initiative (EOAI), sous la houlette du Professeur Davo Simplicite Vodouhè, Coordonnateur national, dévoile ses avancées significatives lors de l'atelier bilan tenu à Bohicon le vendredi 29 décembre 2023.



Atelier Bilan / EOAI

Cet événement majeur a rassemblé divers acteurs engagés du secteur public au secteur privé, des universitaires aux acteurs des médias et les membres de l'équipe de pilotage de l'EOAI. L'objectif principal était de faire un bilan approfondi des activités menées au cours de cette phase de l'initiative. Les différents piliers ont été passés en revue. Il s'est agi des résultats obtenus, des obstacles surmontés, des leçons apprises, et des perspectives prometteuses au niveau de chaque pilier.

L'entomologiste, Aimé BOKONON-GANTA souligne que ces progrès témoignent d'un avenir prometteur pour ce secteur au Bénin. Il met en avant l'intérêt croissant des autorités politico-administratives, en particulier au ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, démontrant ainsi une prise de conscience au plus haut niveau.

Djibril AZONSI, du Groupe de Presse Le Rural, a chaleureusement salué les résultats obtenus, appelant à une

implication renforcée des médias à toutes les étapes du programme. Il a souligné la disponibilité des médias à collaborer étroitement pour une diffusion optimale des résultats, soulignant ainsi l'importance de leur rôle dans la sensibilisation et le plaidoyer.

Le Professeur Davo Simplicite Vodouhè, fervent défenseur de l'agriculture biologique et écologique à la fin de la rencontre a remercié les différents acteurs invités. Reconnaisant le pas qui a été fait dans l'élaboration de la stratégie de promotion de l'agriculture biologique et écologique, il a insisté sur l'impératif de ne plus tarder dans les actions. Il a appelé à une réflexion approfondie sur l'institutionnalisation de la production agricole écologique et biologique au Bénin, ainsi qu'à un partenariat solide avec les médias pour accroître la visibilité des actions entreprises.

Julien BOKINNI du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, n'a pas manqué d'exprimer sa profonde satisfaction au regard de la dynamique créée au cours de cet atelier bilan. Selon lui, les résultats partagés ne sont pas de simples diapositives, mais le reflet d'un engagement collectif envers une agriculture respectueuse de l'environnement et bénéfique pour tous. Ces résultats, affirme-t-il, marquent le début d'une transformation positive et durable pour l'agriculture au Bénin.

Plusieurs recommandations ont été formulées à la fin de cet atelier bilan pour être prises en compte pour davantage d'impacts significatifs en faveur de l'agriculture écologique et biologique au Bénin.

Alors que plusieurs nations africaines, dont le Togo, mènent de grands efforts dans le domaine de l'agriculture biologique et écologique, le Bénin ne manque pas à l'appel. Il trace avec détermination sa voie vers une agriculture respectueuse de l'environnement.

Rappelons que Ecological Organic Agriculture Initiative est une initiative continentale dirigée par l'Union Africaine et mise en œuvre dans neuf pays africain dont le Bénin. Elle a pour objectif de contribuer à l'intégration de l'agriculture biologique écologique dans les systèmes nationaux de production agricole d'ici 2025 afin d'améliorer la productivité agricole, la sécurité alimentaire, l'accès au marché et le développement durable en Afrique.

Megan Valère SOSSOU

Bénin: la Ferme-École Phaz Compassion promeut l'agroécologie

L'ONG PHAZ Compassion Bénin a tenu sa journée portes ouvertes. Au sein de sa ferme école sis à Tori Cada, le mercredi 13 décembre 2023 un public béninois composé d'acteurs à divers niveaux du secteur agricole et simples curieux, a effectué un déplacement massif pour prendre part aux activités de la journée.



Grande mobilisation

Eliphaz Essah, président et fondateur de PHAZ Compassion Bénin laisse entendre l'objectif de cette journée portes ouvertes. « Nous sommes dans une ère où beaucoup d'aliments que nous consommons ne sont pas des aliments sains. Et de par nos pratiques agricoles avec usage de produits toxiques, nous voulons à travers notre ONG changer la mentalité des jeunes que nous formons à adopter des pratiques saines d'une agriculture écologique dans les processus de production des

aliments que nous consommons dans nos maisons et des aliments que nous mettons sur le marché pour les consommateurs. Tout ceci aura donc plus de valeur si nous ouvrons nos portes au public pour découvrir le potentiel de notre ferme ».



Des visiteurs épatés

A l'occasion de cette journée portes ouvertes, la ferme école a organisé un panel de discussion sur le thème : **''De l'agriculture conventionnelle à l'agroécologie : Stratégies et défis pour des revenus stables''**. Le panel de discussion a réuni différents corps du métier d'agriculture notamment, un entomologiste, un agronome, un entrepreneur agricole et une entrepreneure agroalimentaire. La qualité des débats a séduit plus d'un.

A noter que la journée a également été marquée par une exposition vente des produits issus des pratiques agroécologiques de la ferme école de PHAZ Compassion. Le public a ainsi donc, eu l'occasion d'apprécier des yeux, la qualité des produits sains pour la consommation. Une séance de dégustation et d'achat des produits a été faite.

Pour quelques participants à l'image de Khaita Sylla, directrice adjointe de CorpsAfrica, l'agroécologie est la voie du futur et l'expérience de PHAZ Compassion, doit être une inspiration pour tous. « Le fait de me trouver dans une ferme qui a pour ambition d'être une ferme intégrée avec plusieurs espèces et qui veut utiliser l'agroécologie pour régler, certaines problématique notamment celle de la santé par rapport à ce que nous mangeons, également la problématique liée aux changements climatiques par rapport aux techniques agricoles qui sont utilisées, et la problématique liée à l'appauvrissement des sols relativement aux techniques agricoles qui sont utilisées et participer à un panel qui parle de toutes ces choses et voir comment cela influe sur les changements climatiques, je trouve cela très intéressant » a-t-elle confié.

Conservation de la biodiversité : Waca Bénin compte sur les femmes

Du Lac Toho à la mare aux crocodiles de Tannou, dans les départements du Mono et du Couffo, au sud-ouest du Bénin, les femmes deviennent progressivement les gardiennes de la biodiversité. Les Coopératives financées par le Projet d'Investissement pour la Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest (Waca ResIP) transforment des vies, tant celles des membres de la faune que de la flore.



Une coopérative de femmes

Alors que le soleil se retire derrière les buissons de Kpoba, commune de Djakotomey, à 140 km au nord-ouest de Cotonou, Houefa Bodrenou, ne se presse pas pour autant pour dévoiler la magie qui s'opère dans la coopérative Gbénondjou dont elle est la secrétaire générale. « Ne vous inquiétez pas. Même s'il fait tard, nous disposons d'un panneau solaire qui illumine nos vies et nous permet de poursuivre nos activités », confie-t-elle. Cette source d'énergie renouvelable, tout comme de nombreux autres équipements, a été acquise grâce au financement du Projet d'Investissement pour la Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest (Waca ResIP).

Ce qui améliore significativement, depuis 2022, la productivité de ces femmes spécialisées dans la transformation du manioc en Gari et dérivés. « Waca nous a dotées de magasins et de salles de transformation, de tricycles, de bassines,

d'un château d'eau, de machines à rappeuses et de ressasseuses. Cela nous a permis de passer d'une production de deux sacs de 315 kg par semaine à dix sacs. Nos vies ont changé. Nous pouvons désormais éduquer nos enfants et soutenir nos maris dans la gestion du foyer », se réjouit Houefa Bodrenou.

En choisissant de soutenir ces femmes de Kpoba, le projet connu sous son acronyme anglais Waca (West Africa Coastal Areas Program) vise à réduire les pressions sur les ressources naturelles. « Beaucoup pensent que nous sommes concentrés principalement sur la lutte contre l'érosion côtière. Cependant, il y a le Fonds pour l'Environnement Mondial, qui ne finance pas les infrastructures grises, mais qui appuie la préservation de la biodiversité et la lutte contre la pauvreté », explique Abdou Salami Amadou, responsable des activités, sous financement du Fonds pour l'Environnement Mondial à Projet Waca ResIP-Bénin.

Aider les femmes, signifie protéger « l'hippopotame »

A Kpoba, l'appui cible principalement l'Aire Communautaire de Conservation de la Biodiversité d'Adjamé qui fait partie de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du Delta du Mono, reconnue par l'UNESCO en 2017. Le site situé dans l'arrondissement de Kpoba sur la rive Est du Fleuve Mono, abrite diverses espèces de faune, dont l'hippopotame, le sitatunga (*Tragelaphus spekei*) en danger dans la région, et le singe à ventre rouge (*Cercopithecus erythrogaster erythrogaster*) endémique au Dahomey Gap.

« Nous disposons ici d'une aire communautaire de proximité, la marre d'Adjamé, où l'espèce emblématique protégée est l'hippopotame. Si nous permettons aux communautés de continuer la chasse, d'ici quelques années, l'hippopotame pourrait disparaître de cette partie du sud-ouest de notre pays. C'est pourquoi nous avons décidé d'accompagner cette communauté tout en nous fixant pour objectif d'impacter encore davantage les

femmes pour des retombées indirectes », précise Abdou Salami Amadou.

Dans les départements du Mono et du Couffo, au sud-ouest du Bénin, de nombreuses coopératives ont été soutenues, couvrant les aires communautaires de conservation de la biodiversité d'Adjamé (Djakotomey), du Lac Toho (Lokossa, Athiémé et Houéyogbé), de Naglanou (Athiémé) et de la Bouche du Roy (Grand-Popo). Cette bataille concerne également les trois nouvelles aires créées, à savoir le Chenal Gbaga (Grand-Popo), Avlékété-Djègbadji (Ouidah) et la Mare aux Crocodiles de Tannou (Aplahoué).

Des amazones de la biodiversité

À travers ces coopératives, les femmes sont donc mises en avant, comme un rempart contre la dégradation des ressources naturelles. « Pour défendre un espace, il faut permettre aux communautés d'avoir des activités alternatives génératrices de revenu revenus. Nous avons alors soutenu plus de 250 microprojets, bénéficiant à plus de 3500 personnes, dont 75% sont des femmes. Dans le Couffo, malgré l'avancée de l'agriculture, ce sont les femmes qui accomplissent le travail. Grâce à ces activités génératrices de revenus, elles gagnent plus qu'en travaillant aux champs », souligne l'expert.

Ces microprojets apportent également des avantages en termes de réduction de la pauvreté, d'autonomisation des femmes, ainsi qu'une amélioration de leurs conditions de vie et de travail. À Agamè, dans la commune de Lokossa, près du Lac Toho, l'énergie déployée par les membres de la coopérative des transformateurs de produits agricoles en est une preuve tangible. Cette coopérative bien organisée, composée de 730 membres, s'emploie à valoriser les noix de palme produites par l'Union des Coopératives d'Aménagement Rural (UCAR).

Rien ne se perd ici, tout se transforme. De la matière première à la transformation, cette coopérative couvre toute

la chaîne, avec des retombées significatives, pour l'autonomisation des femmes. « Nous disposons désormais de grandes machines qui nous aident à produire suffisamment d'huile. Nous avons même un stock selon la période que nous vendrons au meilleur prix. Aujourd'hui, avec l'amélioration des conditions de production, nous avons un peu plus de moyens pour nourrir nos enfants », renseigne Philomène Adangnonnan, secrétaire générale de la coopérative des transformateurs des produits agricoles de Agamè. Cette résilience, ces femmes entendent la renforcer, même après la fin du projet en Décembre 2024.

Fulbert ADJIMEHOSSOU

L'ASCINB ET LES MEDIAS : LE MARIAGE PARFAIT POUR L'INTENSIFICATION DE LA NUTRITION AU BENIN

Après son lancement officiel, le dimanche 15 octobre 2023, la Campagne Nationale de Plaidoyer pour l'Intensification de la Nutrition au Bénin (CaNPIN), enregistre déjà une forte adhésion des médias à travers une mobilisation significative.

Des hommes et femmes des médias venus des quatre coins du Bénin et réunis en atelier à Grand-Popo les 17 et 18 octobre 2023, sur l'initiative de l'Alliance de la Société Civile pour l'Intensification de la Nutrition au Bénin (ASCINB) dans le cadre du projet CASCADE.



Les Hommes des médias

L'objectif de cet atelier était de sensibiliser et de mobiliser les médias en faveur de la Campagne Nationale de Plaidoyer pour l'Intensification de la Nutrition au Bénin. Au cours de ces deux jours, les participants ont été familiarisés avec les notions de base du plaidoyer et ses différentes étapes, la campagne et son déroulement. L'atelier a été un cadre pour les acteurs des médias qui ont collaboré et défini des actions concrètes à entreprendre dans le cadre de cette campagne pour la nutrition au Bénin.

L'un des points forts de l'atelier a été l'engagement des médias à soutenir activement l'ASCINB à travers son projet CASCADE pour garantir le succès de la Campagne Nationale de Plaidoyer pour l'Intensification de la Nutrition au Bénin. Pour le Président de l'ASCINB, Aurélien ATIDEGLA, il est essentiel que cette campagne atteigne toutes les régions du pays, avec une attention particulière portée à la sensibilisation des jeunes filles en âge de procréer et les enfants.

C'est pourquoi, ajoute-il, les médias doivent jouer un rôle essentiel dans la diffusion de l'information, en organisant des interviews et des débats sur des questions liées à la nutrition.

Au nom du Réseau des Acteurs des Médias pour l'Eau, l'Environnement et le Climat (RAMEC), Antoinette SAGBO a chaleureusement salué l'ASCINB pour son initiative. Elle a souligné que l'atelier a le mérite de renforcer les compétences des journalistes sur un sujet de grande importance comme la nutrition.

En ce qui concerne le projet CASCADE, il est mis en œuvre au Bénin dans 20 commune et vise à renforcer l'efficacité des politiques nationales de nutrition existantes, dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire et de contribuer à la réduction de la malnutrition. Il mérite d'être mentionné que

ce projet est financé par le ministère des affaires étrangères des Pays-Bas.

La mobilisation des acteurs étant une étape cruciale dans la lutte contre la malnutrition et l'amélioration de la santé nutritionnelle, l'ASCINB et les médias font donc le mariage parfait pour réussir cette Campagne Nationale de Plaidoyer pour l'Intensification de la Nutrition au Bénin.

Megan Valère SOSSOU

Justice sociale : la Convergence Globale des Luittes pour la Terre et l'Eau en Afrique de l'Ouest défend les communautés de Djêgbadji

Dans le cadre de la 4e édition de la Caravane Ouest Africaine, la Convergence Globale des Luittes pour la Terre et l'Eau en Afrique de l'Ouest (CGLTE-A0) a tenu une importante activité de mobilisation des communautés de Ouidah précisément celles de Djêgbadji ce vendredi 13 octobre 2023. Par cet acte, la CGLTE-A0 engage les communautés durement touchées par l'accaparement de leurs terres dans un processus de plaidoyer pour répondre à la situation. Cette initiative a pris place dans le village de Kouvènanfidé, situé sur la côte de l'arrondissement de Djêgbadji à Ouidah.



Massa Kone/Porte parole CGLTE-A0

A cette occasion, les membres de la CGLTE-A0 du Bénin, du Mali et d'Allemagne ont rencontré les communautés locales de Djègbadji, qui ont été durement touchées par l'accaparement des terres pour des projets touristiques, hôteliers et routiers menés par le gouvernement béninois.

Des projets de développement du tourisme de luxe à Ouidah ayant eu un impact dévastateur sur les communautés locales, causant le déplacement de 4 198 personnes et la destruction de biens sans un soutien social et économique adéquat.



Bertrand Yèhouenou, Secrétaire Permanent de Synergie Paysanne et membre de la coordination de la CGLTE-A0, en rappelant les succès obtenus dans les luttes similaires à Womey et à Gbahoueté, a expliqué que le choix de Djègbadji pour cette initiative de plaidoyer n'était pas fortuite. Il laisse entrevoir un avenir prometteur pour le cas de Ouidah en soulignant que pour répondre à cette crise, la CGLTE-A0 a commencé un travail en amont.



Il s'agit de l'animation d'un atelier de création collective à travers la photographie documentaire. Une activité qui à en croire, Jerry Tchiakpe, membre de la Coordination de la CGLTE-A0 a permis de collecter des images essentielles pour soutenir les plaidoyers en faveur de ces communautés dépossédées de leurs terres, de leur maisons, des matériels et équipements de travail. Il a souligné que ce travail préliminaire avait pour objectif d'aider ces communautés à trouver des solutions concrètes à leurs problèmes au regard des pertes considérables qu'elles ont subies.



Jerry Tchiakpe, membre de la Coordination de la CGLTE-A0 Plusieurs acteurs étaient présents à cette grande rencontre dont la représentation des têtes couronnées d'Afrique de

l'ouest à travers la présence du roi d'Agonli. Cette présence, dit-il, témoigne de la disponibilité continue des chefs traditionnels à œuvrer aux côtés de la CGLTE-A0 et des communautés conformément à l'engagement pris en 2019, au Mali, en soutien aux actions de la CGLTE-A0.



Roi d'Agonli

Dans sa prise de parole, Massa KONE, porte-parole de la CGLTE-A0 est revenu sur les enjeux des luttes de la convergence pour le droit des communautés et la justice sociale, en particulier pour celles qui rencontrent des difficultés. Il a invité le gouvernement béninois à répondre aux besoins des communautés de Djêgbadji en mettant en place des mesures d'accompagnement et de réinsertion, soulignant que tout projet de développement doit être porté par les communautés locales pour réussir.

A leur tour, les représentants des communautés ont salué l'engagement de la convergence à leurs côtés. Saturnin Mensah, Président de l'Association des Maraichers pour la production écologique pour l'humanité (AMAPECH), a exprimé la profonde gratitude des communautés envers la CGLTE-A0 tout en émettant l'espoir que les efforts entrepris portent des fruits concrets au profit des communautés.



Représentante des communautés

La représentante des communautés a également attiré l'attention sur les conditions des femmes mareyeuses, appelant les autorités à prendre en compte leurs besoins spécifiques pour leur épanouissement.

Notons qu'à titre symbolique, un livret de plaidoyer appelé le « livret vert » a été remis aux différentes parties prenantes. Un acte qui engage désormais, les sept villages de Djêgbadji dans un processus de plaidoyer pour faire face aux difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Pour rappel le 6 novembre prochain, la Convergence Globale des

Lutttes pour la Terre et l'Eau en Afrique de l'Ouest, qui regroupe 16 pays, organisera la 4e édition de la Caravane Ouest Africaine à partir du Burkina Faso. Cette initiative phare qui souligne l'engagement inlassable de la CGLTE-A0 en faveur du bien-être des communautés rurales en Afrique de l'Ouest.

Megan Valère SOSSOU

Le Marché des Innovations et Technologies Agricoles (MITA) 2023 s'ouvre aujourd'hui

Le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF) est sur le point d'accueillir la troisième édition du Marché des Innovations et Technologies Agricoles (MITA) du 12 au 15 septembre 2023 à la Salle de Conférence de Ouaga 2000.



Cet événement d'envergure, sous le haut patronage du Prof. Adjima Thiombiano, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Burkina Faso, s'annonce comme un rendez-vous incontournable pour mettre en avant les innovations et les avancées technologiques issues de la recherche, tant publique que privée, en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Le thème de cette troisième édition, « Facilitation de l'accès des technologies et innovations agricoles sensibles au genre et à la nutrition », reflète l'engagement du CORAF et de ses partenaires à promouvoir des innovations agricoles sensibles

au genre et à la nutrition, répondant aux besoins de tous les acteurs de la chaîne de valeur agricole, de la production à la transformation, en passant par la mécanisation.

Cette édition du MITA s'inscrit dans la continuité de la précédente qui s'est tenue à Dakar, au Sénégal, en 2022. Le CORAF, à travers des initiatives telles que CAADP-XP4, PRSA/FSRP (Programme de Résilience du Système Alimentaire) et AICCRA, vise à renforcer l'accès et la diffusion des technologies agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre. Le MITA 2023 offre un cadre privilégié pour l'échange d'informations technologiques et d'innovations au profit du public et des professionnels agricoles, avec des sessions B to B et des forums. Il représente donc une opportunité unique pour mettre en avant des innovations et des technologies éprouvées capables de transformer l'agriculture et de contribuer à une plus grande sécurité alimentaire.

Le MITA 2023 réunira un large éventail de participants, notamment des ministères de l'agriculture, des organismes régionaux, des instituts de recherche, des universités, des acteurs du secteur privé, des organisations non gouvernementales, des associations agricoles, des investisseurs potentiels, et bien d'autres.

Dr. Abdou TENKOUANO, Directeur Exécutif du CORAF, souligne l'importance de cette édition en mettant en avant les technologies sensibles au genre et à la nutrition. Il explique que ces technologies ont le potentiel de révolutionner l'agriculture tout en prenant en compte la dimension genre et la nutrition, contribuant ainsi à une plus grande sécurité alimentaire.

Dans les jours à venir, les participants auront l'occasion de découvrir des technologies agricoles de pointe, de participer à des discussions approfondies et d'assister à la soirée de gala des innovateurs agricoles où l'excellence sera récompensée.

Les résultats attendus de cette édition contribueront à renforcer l'engagement en faveur de la recherche agricole et de la mise à l'échelle des technologies climato-intelligentes et sensibles au genre et à la nutrition, ouvrant ainsi la voie à une agriculture plus inclusive et plus résiliente en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Megan Valère SOSSOU

Dégradation des terres en Afrique: l'agriculture de conservation comme bouclier

L'Afrique, qui détient 60% des terres non cultivées dans le monde, se trouve confrontée à une réalité alarmante. Selon les données de Fara Africa, 65% de ces terres sont déjà dégradées, entravant ainsi la productivité agricole. Les chiffres de la Banque mondiale révèlent une statistique particulièrement préoccupante : chaque année, 50 millions de couches arables du sol disparaissent en raison de l'érosion en Afrique.



Cette constatation met en évidence la disparition progressive et totale de la fertilité des terres agricoles sur le continent africain. Malgré les efforts déployés par les organisations non gouvernementales et les gouvernements, la dégradation des terres agricoles persiste de manière critique. De nombreuses tentatives de solutions ont échoué en raison des exigences du marché de la consommation.

L'une des solutions les plus appropriées pour lutter contre ce phénomène est l'agriculture de conservation. Elle repose sur

trois principes fondamentaux : la réduction du travail du sol, la couverture du sol et la rotation diversifiée des cultures. Selon le directeur de recherche en agronomie systémique au centre INRAE Occitanie-Toulouse, ces trois piliers sont essentiels pour faire de l'agriculture de conservation un moyen efficace de préserver la fertilité des sols.

Ces trois piliers clés de l'agriculture de conservation offrent des méthodes pratiques et avantageuses pour contrer la crise liée à la dégradation des terres arables. Tout d'abord, le premier principe de cette agriculture, qui consiste à réduire ou à abandonner le travail du sol, nécessite une pause temporaire de la production agricole sur les terres. Les agriculteurs peuvent ainsi préparer leurs terres en laissant certaines parcelles en jachère pendant un certain temps avant de reprendre la production.

Le deuxième principe, la couverture du sol, implique l'utilisation de débris végétaux issus des récoltes pour recouvrir le sol. Au lieu de brûler ou de jeter ces résidus végétaux, ils servent de couverture, favorisant ainsi la production et la restitution de biomasse précieuse perdue au cours de la croissance végétale. Ces plantes de couverture se décomposent naturellement pour enrichir le sol, le préservant ainsi de la surexploitation.

La troisième méthode, la rotation des cultures, implique la diversification des cultures sur une même parcelle, soit d'une saison à l'autre, soit d'une année à l'autre. Cette approche oblige les agriculteurs à varier leurs cultures. Étant donné que différentes plantes ont des besoins nutritifs distincts, le choix des semences doit être sélectif et organisé. Certaines plantes prélèvent davantage d'azote, de magnésium, et de calcium du sol, tandis que d'autres les utilisent pour produire plus, compensant ainsi la quantité prélevée.

Il existe une multitude de plantes aux fonctions fertilisantes, telles que la consoude et le pissenlit, riches

en potasse, azote, phosphore et calcium. L'achillée millefeuille, riche en potasse et soufre, ainsi que la camomille, riche en calcium, sont d'autres exemples. Ces plantes contribuent à la fertilisation des sols et à la prévention de leur acidification.

L'agriculture de conservation constitue l'une des nombreuses techniques visant à conserver la fertilité des sols pour les générations futures. Au-delà de ces méthodes de conservation, les acteurs du secteur agricole doivent également éviter des pratiques nuisibles à la protection des terres, telles que l'utilisation de glyphosates, désormais reconnue comme une menace majeure pour l'écosystème. De même, les feux de brousse, utilisés comme moyen de nettoyage et de désherbage, perturbent également la fertilité des sols.

Il est impératif que l'Afrique adopte des pratiques agricoles durables pour préserver ses terres agricoles et assurer la sécurité alimentaire à long terme. L'agriculture de conservation offre un espoir dans cette lutte cruciale pour l'appauvrissement des terres, et son adoption généralisée est une étape nécessaire pour garantir un avenir prospère pour le continent.

Germain ALOZE (Stg)

L'AGRICULTURE ÉCOLOGIQUE: UNE VOIE RESPONSABLE POUR PRESERVER LA PLANÈTE

L'agriculture demeure le secteur d'activité le plus sollicité à l'échelle mondiale, étant l'activité économique la plus

cruciale, compte tenu des besoins alimentaires quotidiens de la population mondiale. Toutefois, de nombreux paramètres de production nécessitent une révision pour assurer la durabilité des terres agricoles et garantir la santé environnementale. L'une de ces mesures essentielles est l'adoption de l'agriculture écologique, respectueuse des normes environnementales et dédiée à la préservation de la santé de notre planète.



La modernisation de l'agriculture grâce à l'utilisation croissante de produits chimiques tels que les herbicides a entraîné une détérioration environnementale significative. Pour préserver l'intégrité environnementale, en particulier des terres agricoles en tant que patrimoine pour les générations futures, il est impératif de faire la transition vers une agriculture écologique. Contrairement à l'agriculture conventionnelle, l'agriculture écologique repose sur des méthodes naturelles et ne tolère pas l'utilisation de produits chimiques agricoles ou la déforestation pour des besoins agricoles.

Bertin Dègnon, un jeune entrepreneur engagé dans l'agriculture durable dans le Nord-Bénin, souligne que l'agriculture écologique protège la terre et exclut l'utilisation de produits chimiques et de désherbants. De plus, elle impose des exigences supplémentaires telles que la préservation d'un certain nombre de plantes sur chaque portion de terre cultivée.

Les acteurs engagés dans la protection de l'environnement, notamment les agriculteurs conscients des dangers potentiels de l'agriculture chimique, voient dans l'agriculture écologique une solution à la crise environnementale et sanitaire imminente. Les produits chimiques agricoles présentent en effet un risque élevé pour la santé, avec des conséquences graves que nous ne pouvons ignorer, comme l'illustre le cas du glyphosate, reconnu par le Centre

International de Recherche sur le Cancer de l'OMS en tant que substance probablement cancérigène pour l'Homme.

Au lieu d'utiliser des engrais chimiques, il est possible de recourir à des débris organiques et végétaux comme fertilisants pour les terres agricoles. Des engrais biologiques à base de matière fécale animale peuvent également être fabriqués. Des techniques avancées permettent aujourd'hui de créer des composés végétaux à partir de débris organiques et végétaux.

Il est impératif de mobiliser les organisations non gouvernementales, le gouvernement et tous les acteurs impliqués dans la protection de l'environnement pour rechercher des techniques modernes de production d'engrais biologiques. Ces techniques pourraient couvrir une grande partie de la production agricole, répondre aux besoins nationaux voire régionaux, et constituer une source de revenus. Actuellement, de nombreux agriculteurs se tournent vers les engrais chimiques par manque d'alternatives viables sur le marché.

Le pouvoir de l'information

Les agriculteurs ont besoin d'être informés des avantages de l'agriculture écologique et des dangers liés à l'usage excessif de produits chimiques. Il est crucial de mettre en place une politique de sensibilisation à long terme pour promouvoir un changement de mentalité. En Afrique, en particulier, où l'accent est souvent mis sur les gains économiques au détriment de la santé, cette sensibilisation est essentielle. Si des mesures ne sont pas rapidement prises pour contrer l'agriculture chimique, les terres agricoles se dessècheront et perdront leur fertilité, posant ainsi un risque considérable pour les générations futures.

Germain ALOZE

Alerte météorologique au Bénin: Sourires et Précautions pour ce mois d'août

La saison des pluies, bienfaitrice pour les activités agricoles et le moral des populations rurales, peut également se révéler impitoyable lorsque les précipitations deviennent excessives. Ce mois d'août, le Nord du Bénin connaît des pluies particulièrement intenses, entraînant la montée rapide des cours d'eau. Si ces pluies apportent leur lot de bienfaits, elles peuvent aussi susciter des inquiétudes.



Fa
ce
à
ce
ri
sq
ue
po
te
nt
ie
l,
l'
Ag
en
ce
Na
ti

on
al
e
de
Pr
ot
ec
ti
on
Ci
vi
le
(A
NP
C)
a
pr
is
l'
in
it
ia
ti
ve
de
la
nc
er
de
s
al
er
te
s
pr
év
en

ti
ve
s.
Av
ec
de
s
pr
éc
ip
it
at
io
ns
fo
rt
es
et
co
ns
ta
nt
es
,
le
sp
ec
tr
e
de
s
in
on
da
ti
on
s

qu
i
on
t
ma
rq
ué
le
s
an
né
es
pr
éc
éd
en
te
s
pl
an
e
à
no
uv
ea
u.
L'
AN
PC
ch
er
ch
e
à
év
it
er

qu
e
ce
s
sc
én
ar
io
s
se
ré
pè
te
nt
en
in
fo
rm
an
t
et
en
se
ns
ib
il
is
an
t
la
po
pu
la
ti
on
.

En se basant sur les données météorologiques fournies par METEO Bénin, l'ANPC a identifié plusieurs communes particulièrement à risque. Les communes de Malanville, Karimama, Bonou et Zagnanado sont actuellement en alerte de niveau jaune, signalant un risque accru d'inondations. Ces zones sont sous surveillance, car elles se trouvent dans des bassins hydrographiques sensibles, notamment ceux du Niger et de l'Ouémé.

L'objectif de cette mise en garde est d'inciter chaque citoyen vivant dans ces régions vulnérables à prendre des mesures préventives. Les populations sont encouragées à rester vigilantes et à se préparer en conséquence. Des actions simples, telles que l'évacuation des zones à risque, le stockage de provisions essentielles et la sensibilisation des voisins et des familles, peuvent contribuer à minimiser l'impact potentiel des inondations.

Les autorités locales et l'ANPC travaillent de concert pour mettre en place des mesures d'intervention rapide en cas d'urgence. Des équipes de secours sont prêtes à intervenir pour évacuer les populations en danger et fournir une aide humanitaire si nécessaire.

La saison des pluies, bien qu'offrant une chance de renouveau pour l'agriculture et les régions rurales, nécessite également une approche proactive de prévention des catastrophes. En se préparant en amont et en suivant les recommandations des autorités, les communautés à risque peuvent contribuer à minimiser les pertes humaines et matérielles en cas d'inondations.

Face à la puissance de la nature, la vigilance et la coopération sont les clés pour préserver la sécurité et le bien-être de tous, tout en conservant le sourire même au cœur de la saison des pluies.

Christiane Alfreda AKOTEGNON

Pêche Artisanale Maritime: Entre Subsistance et Durabilité des ressources marines au Bénin

La pêche artisanale maritime au Bénin est une source majeure de revenus pour les communautés côtières. Cependant, les défis liés à la durabilité des ressources marines et à la gestion efficace de cette activité se font ressentir.



Bénéficiant des eaux fertiles de l'océan Atlantique, le Bénin abrite un total de 47 sites de débarquement, où environ 4 305 pêcheurs artisans, en majorité de nationalité béninoise, exercent leur métier. C'est plus de 600 000 emplois directs ou indirects et contribuant à hauteur de 3,5% au PIB national.

Cependant, malgré une production totale de 74 000 tonnes en 2022, dont 75% proviennent de la pêche artisanale, un déficit de 146 000 tonnes persiste par rapport à une demande de 220 000 tonnes. Pour combler cet écart, les importations ont considérablement augmenté depuis 2008.

Ces chiffres témoignent non seulement de l'importance de ce secteur, mais aussi révèlent des défis majeurs, notamment la menace de la surpêche, qui met en péril l'équilibre fragile des écosystèmes marins.

A Djeffa plage, Ahouandji en passant par Fonsa Pahou, Lokoué, Djondji, Zogbédji à Hilla Condji, les pêcheurs artisans sont de plus en plus conscients des enjeux de la pêche durable au Bénin.

C'est le cas du sieur K. Folly, pêcheur avec plus de deux décennies d'expérience. Il explique avec une grande préoccupation : « Lorsque nous nous aventurons sur les eaux, une préoccupation constante nous habite : quelle quantité et quelle qualité de poissons nos enfants hériteront-ils ? ». C'est pourquoi, il nous est arrivé de penser qu'il serait judicieux de laisser la mer en repos pendant au moins six mois avoue-t-il avant de soutenir que cette approche contribuerait à prévenir la surpêche en offrant aux poissons le temps de se reproduire avant d'être capturés.

Cependant, K. Folly fait part de la réalité complexe à laquelle les pêcheurs font face au quotidien. « La demande et le coût de la vie ne cessent d'augmenter, ce qui rend difficile la recherche d'activités alternatives capables de remplacer la pêche. Nous sommes contraints de continuer à travailler tout en ayant un œil sur la loi.»

Malgré les difficultés, il souligne l'engagement des pêcheurs à respecter les réglementations en vigueur. Cette perspective met en lumière les efforts constants déployés par les pêcheurs pour équilibrer leurs activités vitales avec la nécessité de préserver les ressources marines.

Il est indubitable que la pêche artisanale maritime au Bénin joue un rôle vital en tant que source de subsistance et élément clé de la richesse culturelle des communautés côtières. Cependant, comme sieur Folly, une gestion rigoureuse des ressources marines et une régulation appropriée s'avèrent indispensables pour garantir la durabilité de cette activité dans le pays.

Un œil sur la Loi-Cadre pour la Pêche et l'Aquaculture au Bénin

Bientôt dix ans que le Bénin a adopté une approche proactive pour préserver ses écosystèmes aquatiques et gérer durablement ses ressources halieutiques. Il s'agit de la Loi-cadre n°

2014-19 du 07 août 2014 relative à la pêche et à l'aquaculture en République du Bénin. Cette législation intègre des mesures essentielles de conservation pour le secteur de la pêche.

Dans le but de préserver les stocks halieutiques, l'article 73 de cette loi interdit strictement l'utilisation d'engins et de méthodes de pêche incompatibles. Les barrages à poissons, communément appelés « acadja », les engins coniques à contre-courant « dogbo », et les engins à poches multiples pour la capture de crevettes et crabes, les « gbagbaloulou », figurent parmi les méthodes proscrites.

L'article 78 exige une autorisation préalable pour l'introduction de nouveaux engins de pêche. La protection de la biodiversité aquatique est aussi soulignée par les articles 79 et 80, qui interdisent respectivement la pêche, la détention et la commercialisation de mammifères aquatiques et de tortues marines. Chose que K. Folly et ses collègues de Togbin ne cessent de se rappeler au cours de leurs différentes causeries.

Malgré leur besoin de vivre de la sueur de leur front, ils sont encouragés à respecter les dispositions réglementaires en particulier la loi-cadre de 2014 sur la pêche et l'aquaculture. Cette loi représente un fondement solide dans les efforts du Bénin pour garantir une pêche durable le long de ses côtes.

Megan Valère SOSSOU